LES ORAGES

CRÉDIT POUR LES VICTIMES DES ORAGES

M. Cornette d'Ornano est de dépeser sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à ouvrir un crédit extraordinaire pour venir en aide à ceux qui ont subi des dégâts et des dommages par suite des orages du 30 mai et du 2 juin dans les cantons de Tourcoing-Nord et de Quesnoy-sur-Deûle.

A LOMME

L'orage a fait des dégâts dans plusieurs maisons. Le plafond du grenier de l'estaminet tenu par Mme Bour s'est effondré sous la pluie. On venait justement de découvrir la toiture. Un arbre a été renversé ailleurs, et dans les champs les dégâts sont importants.

A LOOS

Dans notre numéro de vendredi, nous avons signalé les dégâts qu'avait occasionnés l'orage de jeudi.

On ne se souvient pas à Loos d'avoir vu tomber des grêlons aussi gros ; quelques-uns pesaient jusqu'à 24 grammes.

Chez les maraîchers la consternation est grande. Certains perdent plus de 1.000 fr. de légumes.

Au Pensionnat des Dames de l'Éducation Chrétienne, bon nombre de vitraux de la chapelle sont brisés.

Dans la cité Thirier, les maisons situées d'un même côté de rue ont les vitres de leurs vérandahs brisées en mille pièces.

L'état de Henri Billot, l'un des ouvriers atteints par la foudre, reste stationnaire. M. le docteur Jacquemaret, qui le soigne à son domicile, rue de Béthune, cour Décottignies, ne se prononce pas encore sur les conséquences de ses brûlures.

Jules Verplanque et Charles Patteuw se rétabliront assez rapidement.

A STEENWERCK

Demande de secours

La tempête du samedi 30 mai dernier a, comme nous l'avons annoncé, produit de grands ravages dans toute une partie de la commune. Par les soins de la municipalité, la liste de tous les cultivateurs sinistrés a été dressée et envoyée à la préfecture. — Une demande de secours et un dégrèvement d'impôts ont été demandés pour eux par M. Léon Plouvier, conseiller général. — M. le Maire, en même temps, intervenait en faveur de ses administrés près de M. Plichon, député du 1er arrondissement, qui demandera un secours du gouvernement.

Deux incendies

Jeudi, dans l'après-midi, un nouvel orage éclatait sur la commune. Les grêlons s'abattaient encore une fois, dévastant les récoltes, hachant les feuilles, brisant les branches.

Bientôt le tocsin retentissait. C'était la ferme Chavatte-Boulet, route du Doulieu, qui était la proie des flammes. Tout le corps de logis en un instant, fut incendié. L'énergie des pompiers réussit à préserver du feu les autres bâtiments.

L'émotion produite par ce nouvel incendie fut d'autant plus grande que, dans la soirée, à deux kilomètres de la ferme Chavatte, un nouvel incendie éclatait. Cette fois, c'était dans la rue de la Ferme des Dames, une maison habitée par les époux Dehen. Malgré tous les efforts, rien ne put être préservé. Il n'y eut ni d'un côté, ni de l'autre, aucun accident de personne.

DANS L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Importants dégâts. — Incendies. — Une jeune fille paralysée. — Bestiaux foudroyés.

Les récents orages qui se sont succédé à Dunkerque ont occasionné d'importants dégâts dans la région.

A Cappelle, la foudre a dégradé une cheminée de la ferme Lefebvre, projeté à trois mètres une bêche suspendue au grenier, réduit en miettes les tableaux appendus aux murs, pulvérisé les statuettes qui ornaient la cheminée. On a beaucoup remarqué que le cadre en argent était resté accroché à un mur. Dans l'étable, un domestique fut renversé sous une vache qu'il était occupé à traire.

A Armbouts-Cappel, la ferme occupée par M. Julien Duytche a été incendiée par la foudre. Les bâtiments sont complètement détruits. Les outils, la paille, le lin et les grains renfermés dans la grange ont été la proie des flammes.

Le fermier estime à 2.300 francs les dégâts qu'il éprouve ; il n'est assuré que pour 1.700 francs.

L'immeuble, appartenant à Mme Roucou, est évalué à 5.000 francs. Il y a assurance.

Entre Saint-Pol et Fort-Mardyck, la foudre est tombée sur l'habitation du berger de la ferme Standard.

Mlle B. Ypreuw, qui s'y trouvait, éprouva une forte commotion ; elle s'évanouit et resta plusieurs heures paralysée. Un médecin réussit à la ranimer.

A Pitgam, le feu a été mis par l'orage au pignon de la ferme M. Matton, conseiller municipal à Pitgam.

L'alarme fut aussitôt donnée et des voisins, MM. Remi Top, cultivateur, Ernest Hochart, cabaretier, et Emile Dezitter, journalier, accoururent et apportèrent leur aide à M. Matton, qui, avec ses domestiques, combattait le sinistre.

Grâce à ce dévouement, le sinistre ne prit pas de grandes proportions ; si les sauveteurs n'avaient pu en devenir maîtres aussi vite, toute l'importante exploitation eût été détruite.

A Bierne. — Un bœuf se trouvant en pâture chez M. Paul Meesemaecker, maire de Bierne, a été tué par la foudre.

Sur la route du Grand-Millebrugghe à Bergues, une dizaine de poteaux télégraphiques ont été brisés.

A Leffrinckoucke. — La foudre a anéanti la maison d'un vieux journalier, C. Vermeulen, à Leffrinckoucke. Vermeulen se trouvait avec sa femme dans sa chambre quand le fluide tomba et mit le feu à la grange. Les flammes prirent aussitôt à la maison d'habitation et, malgré les secours de quelques voisins, on ne put rien sauver, sinon la chèvre et les lapins.

Les dégâts s'élèvent à 7.000 francs, couverts par une assurance.

M. Debaecker, maire de Leffrinckoucke, a décidé de loger les vieux époux Vermeulen dans une dépendance de la mairie.

A Téteghem. — Un cheval a été foudroyé dans la pâture de M. Lelieur, cultivateur à Téteghem.

A Uxem. — Une vache appartenant à M. Debaecker, fermier, a été tuée par la foudre à Uxem.

A DOUAI

Au cours de l'orage de jeudi soir, la foudre est tombée sur le « Dauphin », où une cheminée a été abîmée et un mur lézardé ; au Temple, elle est tombée sur la ferme Hulot, sans commettre de dégâts. La foudre a fondu un fil du tramway rue Saint-Jacques, interrompant la circulation. Un car a eu ses plombs brûlés.

Au cabaret Dumortier, rue Saint-Jacques, elle est entrée par la fenêtre d'une mansarde et est sortie par la ruelle du Chapitre, sans occasionner de dégâts. A l'église Saint-Pierre, elle est tombée sur la tiare qui surmonte le clocher et n'est perdue dans le sol en suivant le paratonnerre. Aucun accident de personne n'est à signaler.

A SAMAIN

Un incendie causé par la foudre a détruit une chaumière inoccupée appartenant à M. Géry Ledent. Les dégâts, évalués à 1.100 francs, sont couverts par une assurance.

COFFRES-FORTS GRUSON
CONTRE LE FEU ET LE VOL
21, rue Royale, 21, LILLE

LES GRÈVES

Chez les maçons

A LILLE

Comme nous le faisions pressentir hier la grève prend une nouvelle tournure, on entre dans la voie de l'arbitrage, mais nous n'en sommes encore qu'aux préliminaires.

Jeudi le syndicat des ouvriers maçons avait adressé une lettre à M. le Préfet du Nord lui demandant de « bien vouloir inviter la chambre syndicale des patrons à nommer une délégation égale à celle choisie par le syndicat ouvrier, pour donner suite aux moyens de conciliation tentés jusqu'à ce jour », et de présider cette entrevue où assisteraient MM. Vandame et Delory.

M. Vincent a accepté et proposé une audience pour mardi prochain, dans l'après-midi.

Commençant de suite son rôle de médiateur, M. le Préfet du Nord s'est adressé hier à la chambre syndicale des entrepreneurs et lui a demandé de désigner une délégation qui prendrait part à cette entrevue.

Jusqu'ici l'on n'a encore aucune nouvelle de la réponse des patrons.

La voie des négociations va donc s'ouvrir ; ce n'est pas encore l'arbitrage certes, l'arbitrage étant l'accord de deux parties en conflit décidant de remettre leur cause à un arbitre juge suprême, mais enfin nous allons y arriver petit à petit et on peut prévoir la reprise des travaux pour la fin de la semaine prochaine.

A SANTELEU

Hier, dans la matinée, 150 grévistes sont venus de Lille dans l'intention de débaucher les ouvriers qui travaillaient encore dans quelques établissements.

Les douze gendarmes qui avaient, en prévision de cette manifestation, été désignés pour maintenir l'ordre, n'ont pas eu à intervenir, les maçons ayant déjà quitté le travail avant l'arrivée des grévistes.

Ces derniers ont repris le chemin de Lille en chantant.

A LOMME

Hier matin, une cinquantaine de grévistes sont descendus à Lomme, pour arrêter les travaux. A la maison de M. Lescroart, un maçon, le fils de M. Isidore Delau, a été pris, la pelle à la main et amené aussitôt au milieu de la bande comme un prisonnier.

Ce qui étonne le plus, c'est l'inertie de la police.

Voilà une bande d'individus, parmi lesquels on distingue bien peu de maçons, qui parcourt ainsi les communes comme un pays conquis, entrent dans les chantiers, arrêtent les travailleurs, les emmènent de force avec eux et s'en retournent avec leurs prisonniers, et cela sous l'œil bienveillant de la police...

Quand donc les braves ouvriers s'uniront-ils à leur tour ? Pourquoi ne forment-ils pas, eux aussi, un syndicat « syndicat indépendant », par exemple, comme le conseille la « Croix » depuis longtemps ?

A LOOS

Quinze gendarmes ont été envoyés dans cette localité pour maintenir l'ordre au cas où des troubles éclateraient.

A ROUBAIX

La journée de vendredi n'a été marquée par aucun incident. Pas de nouvelles reprises. Les grévistes ont lancé un appel demandant qu'aucun maçon ne reprenne le travail.

A TOURCOING

Les maçons ont repris le travail

Quatre cents maçons ont travaillé vendredi. Les autres attendent que les chantiers soient réinstallés. La grève est donc terminée.

A RONCQ

Les ouvriers maçons de chez M. Laperre-Cappelle, au nombre de 18, ont repris le travail vendredi matin, aux anciennes conditions. Quant aux ouvriers de M. Alphonse Denève, ils commenceront à travailler mercredi matin, également aux anciennes conditions.

La grève peut donc être considérée comme terminée.

Les ÉLECTIONS CONTESTÉES

devant le Conseil de Préfecture

Le Conseil de préfecture a tenu sa seconde séance hier après-midi.

Commencée à 2 h. 1/2, elle était terminée à 4 heures.

Comme mardi, M. Grand présidait, ayant MM. Ricard et Regnier pour assesseurs.

Le secrétaire-général de la préfecture était également à son siège de commissaire du gouvernement.

M. Guerlay, greffier, faisait l'appel des affaires.

SEMERIES. — A Sémeries, M. E. Liénard proteste contre l'élection de M. Désiré Wallerand, nommé conseiller municipal.

Il prétend que M. Wallerand n'a pas le droit de remplir ces fonctions, parce qu'il vend à la commune des pierres pour les chemins.

Cependant M. Wallerand est depuis longtemps conseiller municipal.

L'avocat, qui défend les intérêts de M. Wallerand, expose que le Conseil d'Etat n'admet pas les protestations de ce genre, parce que M. Wallerand n'est pas, à proprement parler, un entrepreneur municipal.

De plus, M. Wallerand est seul propriétaire de carrières dans le pays.

Le secrétaire-général de la préfecture déclare s'en rapporter au Conseil.

VERTAIN. — Il s'agit des opérations du second tour, que M. Cartier ne croit pas régulières. Il s'est trouvé dans l'urne un bulletin quadrillé qu'on n'a pas compté pour calculer la majorité absolue !

Mais que ce bulletin soit, ou non, compté, le résultat du scrutin n'est pas modifié.

ABANCOURT. — A Abncourt, on a d'autres griefs. M. Villette s'élève contre la transparence des bulletins; contre le nombre de porteurs; contre la radiation d'électeurs des listes électorales sans que ces électeurs aient été avertis; contre la nomination de conseillers qui seraient entrepreneurs communaux; contre un double vote d'un électeur...

L'avocat du protestataire en a pour une demi-heure à reprendre, expliquer, commenter chacun de ces points; celui des élus estime que ces allégations ne tiennent pas debout et qu'en tout cas, la liste Lanthiez a été élue à une trop forte majorité pour que l'invalidation puisse être prononcée.

M. Richard convient que la plupart des griefs peuvent être écartés, mais il retient la transparence des bulletins et la situation d'un conseiller municipal qui, étant adjudicataire des droits de place, serait inéligible.

ABANCOURT. — On proteste contre le premier et le second tour à Abancourt.

Le maire se serait absenté pendant les opérations, laissant seuls au bureau un assesseur et le secrétaire de la mairie. On aurait distribué des bulletins reconnaissables; on aurait fait de la pression; on aurait refusé d'annexer au procès-verbal des bulletins contestés; et, comme l'écart des voix entre les listes est peu important.....

Le maire vient dire que tout cela est moins que rien et qu'il ne peut évidemment pas être rendu responsable, si on a distribué des listes avec des noms manuscrits.

BOIS-GRENIER. — M. Charles Marquilly est adjudicataire de la bascule publique. A ce titre, disent MM. Wattel, Peulmaulle et autres, il ne peut être conseiller municipal.

SAINGHIN-EN-WEPPES. — Autre chose, ici : un des assesseurs ne savait ni lire ni écrire ! De plus, un électeur n'a pas été avisé de sa radiation de la liste électorale !

LE CATEAU. — La protestation est de M. Claisse. A l'en croire, il n'y a rien eu de régulier au dépouillement. Un électeur aurait plongé la main dans l'urne et en aurait retiré des bulletins qu'il aurait mêlés à ceux d'une autre urne. M. Claisse réclame encore à propos de l'établissement de la liste électorale.

HASNON. — A Hasnon, il y a protestation contre les opérations du premier tour, contre celles du second, contre la nomination du maire, contre celle des adjoints, contre celle des délégués sénatoriaux... Notons seulement qu'on assure qu'il manque une voix à M. Cabonne, parce que le nombre de voix pour la majorité absolue a été compté sur le total des votants, au lieu de l'être sur le total des suffrages exprimés.

VENDEGIES-AU-BOIS. — M. H. Bouchelet, de Beaurain, se plaint du sans-gêne du maire au dépouillement du scrutin. Il est défendu par Me Decandin qui demande l'invalidation du dernier élu. Celui-ci doit être remplacé par M. Bouchelet.

GRAND-FORT-PHILIPPE. — Pour Grand-Fort-Philippe, il est question d'un débitant de tabac, nommé adjoint. Un ancien débitant, dit la défense. M. Carney a, en effet, cessé ses fonctions le 30 avril. Il était donc éligible.

Le Conseil a mis toutes ces affaires en délibéré.

Arrêts rendus

Le Conseil a rendu les arrêt suivants :

TOURMIGNIES. — 2e tour. La protestation de M. Buiquille est rejetée.

RAOMES. — M. Robert est proclamé maire en remplacement de Madoux dont l'élection est annulée. Les 2e et 3e tours de scrutin sont annulés.

ESWARS. — La protestation contre l'élection de M. Chauvin en qualité d'adjoint de la commune d'Eswars est rejetée.

ESTAIRES. — L'élection de M. Delaval Elie en qualité d'adjoint spécial est annulée.

SAILLY-LEZ-LANNOY. — L'élection de M. Leuridan en qualité de maire de la commune de Sailly-lez-Lannoy est annulée.

MERIGNIES. — Les protestations sont rejetées.

OXELAERE. — M. Vandaele Alidor est proclamé élu en sa qualité d'adjoint d'Oxelaere au 1er tour de scrutin. Le 2e tour est annulé.

PÉRONNE. — M. Lefebvre Théophile est proclamé élu en qualité de délégué sénatorial de la commune de Péronne au 1er tour de scrutin : le 2e tour est annulé.

LÉCLUSE. — M. Foviaux Alfred est proclamé élu au 2e tour de scrutin aux lieu et place de M. Blin René, dont l'élection est annulée.

Les conseillers élus au 2e tour prendront rang dans l'ordre suivant : MM. Fouquet, 239 voix ; Duquenne, 231 ; Fromont Aug., 228 ; Foviaux Alfred, 228.

FAMARS. — L'élection de M. Rémy Eloi est annulée. Les opérations du second tour sont annulées.

LOUVIL. — M. Dehaut Louis est proclamé élu délégué sénatorial.

WAVRIN. — La protestation des sieurs Emile Duban et consorts contre l'élection de M. Dellenne en qualité d'adjoint au maire de Wavrin est rejetée.

ROUBAIX, 1re section. — La protestation de MM. Charles et Jean Moerman est rejetée.

CAPELLE. — Dunkerque. — La protestation des sieurs Vandoysel et consorts est rejetée

WARHEM. — La protestation de M. Mormentyn est rejetée.

WANNEHAIN. — L'élection du sieur Coullet Cyrille comme conseiller municipal est annulée.

NEUVILLE. — Les protestations Jouuglet et Lasne sont rejetées.

COUDEKERQUE. — Les protestations des sieurs Vanhove, Looten et consorts contre les élections de la municipalité de Coudekerque, ainsi que des délégués sénatoriaux sont rejetées.

THUN-L'EVEQUE. — M. Guislain Pierre-Joseph fils est proclamé élu conseiller municipal. Les opérations du second tour sont annulées.

NIEPPE. — L'élection de M. Jules Sence comme conseiller municipal de la commune de Nieppe est maintenue.

NIEPPE (section du Pont). — La protestation des sieurs Henrion Bécue et consorts contre les opérations électorales du 2e tour est rejetée.

OHAIN. — La protestation des sieurs Bastien et Pillot contre l'élection des conseillers municipaux d'Ohain est rejetée.

LES PROCHAINES AFFAIRES

Voici la nomenclature des affaires inscrites au rôle de la séance du mercredi 10 juin :

Protestations : Du bureau électoral contre les opérations électorales de LIMONT-FONTAINE (2e tour).

Du bureau électoral contre les élections de STEENVOORDE (1er tour).

De MM. Danneroy et Henneron contre l'élection des conseillers municipaux de BUYSSCHEURE (1er tour).

M. Leriog contre les opérations électorales d'AUDENCOURT (1er tour).

MM. Méresse et Dussart contre les élections d'AUDENCOURT (2e tour).

M. Léon Dubrulle contre les élections d'EBBLINGHEM (1er tour).

M. Devinck contre ces élections d'EBBLINGHEM (2e tour).

MM. de Mariol et Bauma contre l'élection du maire, de l'adjoint et des délégués sénatoriaux d'EBBLINGHEM.

M. Bessève contre l'élection des conseillers de LINSELLES (1er tour).

M. le Préfet du Nord et M. Boutet contre les opérations de MONTAY (1er tour).

M. de Saint-Esteban contre les opérations d'ILLIES (1er tour).

M. Henri Courrier contre les opérations de LEZENNES (2e tour).

MM. Richez et Chamberlin contre l'élection du maire de SAINT-BENIN.

M. Léon Poulain contre les opérations de BERMERAIN (1er tour).

Le Bureau électoral contre les opérations de BERMERAIN (2e tour).

Le Bureau électoral contre les opérations de RUMEGIES (1er tour).

M. Moise Desmarest contre l'élection des conseillers d'OBIES (1er tour).

M. Paul Gaillard contre l'élection de M. Henri Pisseet, conseiller municipal de BANTEUX (2e tour).

M. Achille Dufay contre les opérations d'ANSTAING (2e tour).

JEU DE DAMES

LES COUPS CLASSIQUES

X. — Nous avons eu l'occasion, à plusieurs reprises, en 1906, d'exposer trois règles hollandaises que nous avons résumées sous la forme suivante :

1. Repos à dame ;
2. Prise de la dame, de préférence au pion ;
3. Prise par la dame, plutôt que par le pion.

Ces trois règles sont depuis longtemps tombées en désuétude, sauf peut-être la dernière que l'on applique encore, bien à tort, il est vrai, dans quelques concours des Pays-Bas.

L'exemple ci-après exige l'emploi de la première règle, c'est-à-dire du repos à dame.

PROBLÈME 345, par VAN EMBDEN

Noirs : 8 pions, 2 dames

Blancs : 12 pions

Les Blancs commencent et gagnent.

Ce coup est le 63 du traité du hollandais Van Embden, et le 6581 de l'incomparable ouvrage de l'amateur picard, notre excellent correspondant G. Balédent, qui a édité, de 1881 à 1886, les 4 gros volumes du « Damier ».

SOLUTION DU PROBLÈME 339

B. 9.4 — 4.10 — 10.15 — 30.24
N. 31.37 — 37.42 — 42.47 (a)
a) B. « — 15.20 — 30.25 — 25.34
N. 42.48 — 25.14 — 48.30

Balédent mentionne également une deuxième solution, moins jolie, mais bien plus rapide, indiquée par Chavanon :

B. 9.4 — 4.10 — 34.29 — 10.48
N. 31.37 — 37.42 — 25.23

En voici deux autres, similaires aux précédentes (G. D.) :

B. 9.4 — 4.38 — 36.47 — 47.20 — 30.25 — 25.34
N. 31.37 — 37.42 — 42.48 — 25.14 — 48.30

et

B. 9.3 — 3.14 — 34.29 — 14.48
N. 31.37 — 37.42 — 35.33

SOLUTION DU PROBLÈME 340

B. 28.23 — 29.23 — 25.34 — 27.22 — 44.40 — 39.8 — 33.2
N. 19.37 — 18.40 — 40.29 — 16.18 — 45.34 — 12.3

ÉCHECS

A B C DES ÉCHECS

Vingt-unième partie

1	P.4R	P.4R
2	C.3FR	C.3FR
3	C×P	C×P
4	F.4FD	F.4FD
5	C×PF	D.5TR
6	Roque	F×P+
7	R.1T	C.6CR+ et Mat

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 4 juin

Rotterdam, v. Amiral-L'Hermite, 86, dm.
Havre, vap. dan. Kurck, 694, dm (darse 2 Nord).

du 5 juin

Londres, v. ang. Roubaix, 269, dm. (bassin du Commerce).
Negapatam, vap. ang. Clan-Murray, 3121, dm.

SORTIES du 4 juin

Londres, vap. norv. Dagjorg, 869, dm.
Llanelly, goel. Valentine, 79, charbon.

du 5 juin

Newcastle, v. ang. Jason, 606, lège.
Shields, vap. dan. Halfetan, 779, lège.
Newcastle, vap. ang. Abchurch, 1604, lège.
Oran, v. Tunisie, 2047, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Gênes 27 mai, st. Esmeralda	Bordeaux
Newport 3 juin, st. esp. Alu-Mendi	Dunkerque
Grangemouth 2, wt. Emily-Rickert	id.
Anvers 3, sl. ang. Mounisfield	id.
Falmouth 4, 3m. alem. Reinbek	Portland (O.)

DEPARTS :	ALLANT A :
Rosario 31 mai, st. ang Meadow field	St-Vincent
id. st. ang. Silverdale	id.
Montevideo 23, st. all. San-Paulo	Hambourg
Alexandrie 2 juin, st. Carib-Prince	Dque
B.-Ayres 2, st. Hungarian	id.
Lundy 3, 3m. Brizeux	Côte-Ouest Amérique-S.
Stavanger 2, st. Kronos	Gravelines

PASSAGES. — Cap Finisterre 3 juin, st. ang. Clan-Macintosh, allant de Bombay à Londres et Dunkerque avec grains et coton.

Suez 3, st. ang. Mimosa, all. de Saigon à Dunkerque avec riz.

Ventnor 3, remorq. Flandre (de Dunkerque), all de Dunkerque à Dakar.

Beachy-Head 4, un 4m. barque dont on n'a pu distinguer la nationalité en raison de la distance.

Suez 3, st. ang. Clan-Farquhar, all. de Java à Londres et Dunkerque.

Lizard 5, à 10 h. ½ matin, 4m. Persévérance all. d'Iquique à Dunkerque.

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : 96.50 ... pain n° 1 : 66 50 ; n° 3 : »» ; Cuite 1er jet. 27.75 à ».»», 2e »..»», à .....

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. 46.50 et »..».

Estaires, 4 juin 1908.

Froment, les 80 kil., 17... à .....
Haricots, les 85 kil. : Gros pieds, 36.»» ; lingots 31... à .....
Pois verts, les 85 kil. : 25 .. à ...
Avoine, les 140 kil. : 18... à .....
Fèves, les 84 kil., ...
Paille de froment, les 1000 kil. : 30.
Foin de trèfle, les 1000 kil. : 110.
Pommes de terre, les 100 kil. : Lesquins, 8... marjolaines, 7... ; longues-roses, ... ; Magnums, ... ; Beauvais, 6...
Porcs, par deuil, le kil. : 1 ..
Lard frais 1re q., le 1/2 kil. : 0.95.
Jambons, le 1/2 kil. : 1 10 ; jambonnettes, 0.90.
Lard fumé, vendu sur les planc., le 1/2 k., 0.90.
Graisse fondue, le 1/2 kil. : 0.90
Tourteaux : de lin, 17 50 ; de colza, 17.. ; mélasses à base de lin, ...
Graine de lin, à 25.., l'hect.

DOUAI, 5 juin.

Marché aux veaux. — Amenés 107; vendus 94. Pour la ville 78; pour le dehors 16. Cours moyen 1 fr. 15 le kilo.

Paris, 5 juin.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La demande est toujours sans activité de la part de la consommation ; les cours ne varient pas.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques aux usines :

En cartons de 5 kil. rangés	64 ... à	64 50
» » 1 kil.	65 50	66 ..
En caisses de 50 à 20 kil.	64 50	66 ..
» » 25 à 20 kil.	65 ..	65 50
» » 10 kil.	65 50	66 ..
Raffinades pains.	61 50	62 ..

Pour les cours de provinces, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagons ou sur bateau, les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes, 33,50 à .. fr. ; pains, 31.50

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets . . . . en sacs	59 50 à	60 50
Irréguliers	59 50	60 50
Petits déchets	59 ..	60 ..
Sucres en poudre	59 ..	59 50
Semoules (suivant finesse)	61 50	62 ..
Clairs	61 50	62 50
Cristallisés extra acquitté	57 75	58 25
— à poudre	58 45	59 25

Premières chaleurs

A peine avons-nous eu quelques beaux jours, un peu de chaleur et déjà les maladies de peau, les boutons, les clous, etc., se font plus nombreux : et pourquoi ? Parce que, malgré les avis réitérés donnés à nos lecteurs, ceux-ci, par indifférence souvent, ont négligé les quelques précautions que la plus élémentaire logique leur commande en cette saison.

Les grands bains qui aident la peau à nous débarrasser des toxines, que l'organisme rejette par cet émonctoire, un régime pas échauffant et surtout l'usage d'un laxatif doux et sûr, tel que les DRAGÉES DE SANTÉ DUBUS qui, luttant contre la constipation, nous aide à débarrasser l'économie de tous les produits nocifs que l'Hiver, avec sa vie plus sédentaire et la nourriture plus abondante y a accumulés.

Les succès inouïs obtenus partout en France et à l'Etranger par les Dragées de Santé Dubus dans les différentes affections de l'Estomac, de l'intestin et des Reins (amenés souvent par la constipation), ayant suscité des imitations inefficaces, les lecteurs agiront prudemment en refusant toute boîte ne portant pas « Dragées de Santé » et sur la Bande de garantie, J. Dubus.

Dépôt général, Pharmacie DUBUS, 7, rue des Arts, en face de la rue de Roubaix, Lille.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Banque)
40, rue de la Gare, ROUBAIX
1, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING
Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffre-forts

UNE BONNE NOUVELLE !
Enfin, la loi pour la répression des fraudes concernant les produits alimentaires, boissons, etc., etc., est entrée en vigueur.
Espérons qu'elle aura pour effet de faire disparaître de la consommation toutes les mixtures étranges que l'on débite sous le titre fantaisiste d'apéritif. En tout cas, elle assure au
BANYULS-TRILLES
un regain de popularité auprès du public soucieux de sa santé, parce que
Ce VÉRITABLE APÉRITIF
est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina. Il est d'ailleurs, recommandé par le corps médical depuis longtemps.
Exigez toujours l'étiquette sur la bouteille

BOURSE DE LILLE

DU 6 JUIN 1908

Dernière jouissance		Cours précédent	Cours du jour
	CHARBONNAGES		
2 janv. 08	Albi	905 ..	... ..
31 déc. 07	Aniche	1690 ..	1710 ..
1er juil. 07	Anzin	70.5 ..	70.0 ..
15 nov. 07	Bully-Grenay	4015 ..	4025 ..
— —	— — 1/50	95 75	95 ..
15 nov. 07	Blanzy	1.3 ..	... ..
1er déc. 07	Bruay (ex dre)	925 ..	920 ..
	Bruay (20e)	92 75	92 75
15 févr. 08	Campagnac	240 ..	... ..
1 juillet 05	Carvin (cinquième)	440 ..	... ..
1 mars 08	Carvin (sixième)	2130 ..	2040 ..
8 mars 08	La Clarence	515 ..	... ..
Origine	Courrières	2650 ..	2640 ..
31 mars 08	Crespin (lit. verte)	83 ..	... ..
Origine	Douchy	104 ..	1035 ..
31 déc. 07	Dourges (100e)	319 ..	317 ..
1 mai 08	Dourges (act. ent.)	... ..	... ..
1 mai 08	Drocourt 1909	4805 ..	... ..
3 oct. 07	Drocourt (10e)	479 ..	480 ..
1 oct. 07	Escarpelle	1001 ..	100[illegible]
11 déc. 07	Ferfay	1305 ..	1320 ..
3 janv. 08	Férques	99 ..	... ..
Origine	Flines-les-Raches	83 ..	82 ..
Coup. 1 att	Lens (entier p.)	840 ..	850 ..
31 mars 08	Lens (1/10)	83 50	83 ..
31 mars 0	Liévin	4140 ..	4160 ..
1 mai 08	Liévin (30e)	115 ..	145 25
1 mai 08	Ligny-les-Aire	635 ..	635 ..
15 juin 07	Marles 88 0/0	2300 ..	2315 ..
8 janv. 08	Marles 70 0/0	2700 ..	2300 ..
3 janv. 08	Marles 1/20e	1.6 75	167 ..
25 févr. 0	Meurchin (1/5e)	270 ..	280 ..
25 févr. 08	Meurchin (act. ent.)	1370 ..	... ..
	Nord d'Alais	128 ..	128 ..
10 janv. 0	Ostricourt	2174 ..	... ..
1 juillet 07	Thivencelles	835 ..	850 ..
15 nov. 07	Vicoigne (act.)	1355 ..	1370 ..
—	— 10e	138 75	138 75
	BANQUES (Actions)		
	Crédit du Nord	625 ..	625 ..
	Verley-Decroix	134.. ..	... ..
	Devilder et Cie	1180 ..	... ..
	VALEURS DIVERSES		
	Gaz de Wazemmes	510 ..	... ..
	Rousseau	490 ..	... ..
	St-Sauveur-Arras	225 50	... ..
15 janv. 08	Blache-Saint-Vaast	2410 ..	... ..
1er déc. 07	Denain-Anzin	1.0 ..	... ..
15 sept. 07	Forges St-Amand	600 ..	600 ..
30 juin 07	Sonelle	310 ..	... ..

Coupons détachés

1/5 Dourges, coup. n° 1, brut 12, net nom. 11,52, port. 10,85.

Liévin (1/10). N° 85; brut 47,50, net nom. 47,50, port. 43,15.

Liévin (1/300) coup. n° 25, brut 1,58, net nom. 1,58, port. 1,48.

Coupons annoncés

Juin, Marles 3 %. coup n° 9, brut 146,875, net nom. 141, port 136,64.

10 juin : Marles 70 % (parts), coup. n° 4, brut 130, net nom. 124,80, port. 120,17; 10/6 Marles 70 % (1/20, coup. n° 4, brut 6,50, net port. 6.

15 juin. — Ligny-lez-Aire, coupon n. 4, brut 25 fr., net nominal 24 fr., porteur 22 fr. 75.

30 juin. — Douchy, coupon n. 27, brut 30 fr., net nom. 28 fr. 80, port. 27 fr. 696.

1er juillet. — Cimets Français, coupon n. 24, brut 22 fr. 50, net nom. 21 fr. 60, port. 20 fr. 95. — La Desvroise, coupon n. 6, brut 20 fr., net nom. 18 fr. 90, port. 18 fr. 26.

Banque du Nord et des Flandres
Société anonyme — o — Capital 20 millions
Siège social à LILLE
AGENCES :
LILLE — 102, rue Nationale. — LILLE — 30, rue Faidherbe
DOUAI. — 25, place du Barlet.
CAMBRAI. — 5, rue de la Porte-Robert.
ARRAS. — 57, rue Saint-Aubert.
AMIENS. — 6, rue des Trois-Cailloux.
ORDRES DE BOURSE
CHARBONNAGES AU TARIF OFFICIEL
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Paiement sans frais de tous coupons même quinze jours avant leur échéance
Organe hebdomadaire : Echo des Charbonnages. — Abonnements : Nord et limitrophes, 3 fr. par an ; Autres départements, 4 fr. ; Etranger, 5 fr.
LOCATION DE COFFRES-FORTS
GARDE DE TITRES

BOURSE DE LONDRES

5 juin 1908	Cours précédent	Ouverture
Consolidés	88 1/16	89 ./.
Extérieure	95 1/4	95 1/4
Turc (série D)	95 3/4	95 3/4
Banque ottomane	19 ./.	19 ./.
Rio-Tinto	64 ./.	63 3/4
Consolidés Goldfield	3 29/32	3 29/32
East Rand	4 3/32	4 3/32
Rand Mines	6 15/32	6 15/32
Chartered	016/10 1/2	016/10 1/2
Robinson Gold	9 ./.	9 ./.

Le prix du beurre, des œufs, des pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	Beurre (le kilo)		Œufs (le millé)		Pommes de terre (les 100 kilos)	
	Normandie	1.95	3.10	Normandie	Picardie	Paris	60...	70...
	Bretagne	1.90	2.0	extra .92	1.10	Hollande	1[illegible]...	1[illegible]...
	Touraine	1.90	2.74	choix .80	.90	rondes hât.	1[illegible]...	12...
	Nord et Est	1..	2.5	ord. .70	.78	rouge sauc.	12...	13...
Paris, 3 juin	2.90 à 3...	le kilo		8... à 8.50	le cent	9... à 9.50	les 100 k.
pour comparaison)							
Lille, 3 juin							
Aire, 29 mai	2.20 à 2.60	le kilo		2.00 à 2.20	le quart.	.6... à .9...	les 100 k.
Armentières, 1 juin	2.90	»		10.00 ...	le cent.	10...	»
Avesnes, 29 mai	1.35 1.45	le 1/3 k.		2... 2.10	le quart	....	»
Bailleul, 2 juin	1.10	»		8.20 ...	le cent.	8...	»
Bergues, 1er juin	2.15 2.32	le kilo		2.30 ...	le quart.	2.37	»
Bourbourg, 2 juin	2.40 2.60	»		8.10 2.30	»	.6...